

Colloque international

"LE POSSIBLE ET LE NÉCESSAIRE DOMAINES CONCEPTUELS ET EXPRESSIONS DE LA MODALITÉ"

Du 16 octobre 2019 au 18 octobre 2019



En l'honneur de Paul Larreya

à l'Université de Pau & des Pays de l'Adour

Laboratoires ALTER, UPPA (EA 7504), CeLiSo (EA 7332) et CLIMAS, UBM (EA 4196)

Programme

Organisé par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (ALTER), l'Université Bordeaux Montaigne (CLIMAS) et Sorbonne Université (CeLiSo), avec le soutien financier des laboratoires et associations partenaires : ALAES (Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur), ALTER (EA 7504, UPPA), CeLiSo (EA 7332, Sorbonne Université), CLIMAS (EA 4196, UBM), Pléiade (EA 7338, Université Paris 13), PRISMES (EA 4398, Université Sorbonne Nouvelle), le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le discours peut se concevoir comme un espace où agissent et se confrontent les sujets. Il s'agit d'étudier cette interaction entre sujets sous l'angle de la modalité, notion sémantique qui, dans une de ses définitions couramment admises, correspond aux domaines du possible et du nécessaire. En lien avec les travaux de l'équipe « Sujets, représentations, sociétés » du laboratoire ALTER (Arts/Langages : Transitions et Relations), on s'interrogera sur le partage, la structuration, la conceptualisation et la représentation de cet espace à travers l'expression de la modalité, qui recouvre diverses notions telles que le possible, l'impossible, le nécessaire, le contingent, le certain, le probable, et le vraisemblable.

L'examen des domaines du possible et du nécessaire permet l'étude de plusieurs types de modalité, parmi lesquels on distingue traditionnellement la modalité radicale et la modalité épistémique. Cette dernière, aussi dite parfois « modalité de la connaissance », peut être subdivisée, selon Larreya, en deux sous-catégories : la modalité inférentielle (ou modalité épistémique au sens étroit) et la modalité implicative, qui constitue « une sorte de passerelle sémantique entre les modalités épistémiques et les modalités radicales » (Larreya 1984 : 173). On pourra ainsi, entre autres, revenir sur le découpage du domaine de la modalité, se poser la question du rattachement d'une partie des modalités appréciatives aux domaines du possible et du nécessaire, et des liens entre modalité épistémique, évidentialité et mirativité.

La modalité peut aussi être définie comme la catégorie commentant la « réalité du procès », réalité qui est tout d'abord une idée. Elle permet ainsi d'aborder les questions du vrai et du faux, de la correspondance ou non avec la réalité, du bon et du mauvais, de l'évaluation et du jugement, etc. En d'autres termes, la modalité s'entend, pour beaucoup, comme synonyme de point de vue ou d'attitude du sujet énonciateur, bien qu'elle ne puisse être réduite uniquement à cela.



Les études pourront mettre en évidence l'emploi de (types de) marqueurs privilégiés dans l'expression du possible et/ou du nécessaire, ainsi que la diversité de ces marqueurs. On pense, notamment, aux auxiliaires modaux, aux périphrases et expressions modales, aux verbes de modalité, mais d'autres parties de discours et diverses constructions contribuent également à exprimer une attitude modale.

Plusieurs pistes, qui ne sont pas exclusives, peuvent être envisagées :

- piste épistémologique : définition des concepts du possible et du nécessaire en linguistique, en lien éventuellement avec d'autres champs disciplinaires ;
- dimension historique : émergence de marqueurs de modalité, perte de certaines formes de modalisation (subjonctif) ;
- similitudes et différences entre les divers types de marqueurs utilisés pour l'expression du possible et du nécessaire ;
- marqueurs et constructions spécialisés ou non dans l'expression de l'un des deux domaines ;
- approche prosodique de la modalité : interaction entre marqueurs de la modalité et marqueurs prosodiques ;
- structuration de l'espace de la modalité : d'une part, rapports entre les modalités épistémique, radicale, inférentielle et implicative et d'autre part, lien entre ces modalités et d'autres concepts (évidentialité, mirativité, etc.) ; frontières nettes ou poreuses entre les différents domaines ;
- distinction ou recouplement entre différentes attitudes langagières que recouvrent le possible et le nécessaire (ex. jugement, évaluation, engagement, etc.) ;
- attitude de l'énonciateur et dimension pragmatique ;
- distinction entre modalité et modalisation ;
- modalité et discours rapporté ;
- piste dialectologique : modalité et grammaticalisation dans les langues créoles ;
- types de marqueurs et genres discursifs : expression de la modalité dans divers genres discursifs : discours de spécialité (discours juridique, médical, du commerce, etc.), autobiographie, discours politiques, discussions dans les forums, blogs, etc. ;
- modalité et enseignement : expression du possible et du nécessaire dans les situations d'apprentissage et acquisition d'une langue seconde ;
- analyse multimodale et expression du possible et du nécessaire par du non-verbal.

Le but de ce colloque est de faire dialoguer des spécialistes de différentes branches de la linguistique, anglaise, espagnole et française notamment (psycholinguistique, sociolinguistique, pragmatique, morpho-syntaxe, phonologie, etc.). L'éclairage de spécialistes d'autres domaines (psychologie et philosophie, notamment) sera également bienvenu.

(Référence : Larreya, Paul (1984). *Le possible et le nécessaire. Modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique*. Paris : Nathan Recherche.)

Conférenciers invités

Pierre Cotte, Sorbonne Université
Patrick Dendale, Université d'Anvers

Comité scientifique

Jean Albrespit, Université Bordeaux Montaigne
Viviane Arigne, Université Paris 13
Johan van der Auwera, Université d'Anvers
Kasper Boye, Université de Copenhague
Agnès Celle, Université Paris Diderot
Bert Cornillie, Université de Louvain
Pierre Cotte, Sorbonne Université



Monique De Mattia-Viviès, Aix-Marseille Université
Patrick Dendale, Université d'Anvers
Ilse Depraetere, Université de Lille
Lionel Dufaye, Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Roberta Facchinetti, Université de Vérone
Grégory Furmaniak, Université Sorbonne-Nouvelle
Christelle Lacassain-Lagoïn, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Laure Lansari, Université Paris Diderot
Jean-Marie Merle, Université Nice Sofia-Antipolis
Juana Marín-Arrese, Université Complutense Madrid
Fabrice Marsac, Université d'Opole
Johanna Miecznikowski, Université de la Suisse italienne - Lugano
Élise Mignot, Sorbonne Université
Bérengère Moricheau-Airaud, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Claude Rivière, Université Paris Diderot
Laurent Rouveyrol, Université Nice Sofia-Antipolis
Raphael Salkie, Université de Brighton
Tracey Simpson, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Comité d'organisation

Jean ALBRESPIT – Université Bordeaux Montaigne, Climas
Aurélien DUROU – Université de Tours, CeLiSo / ALTER
Christelle LACASSAIN-LAGOÏN – Sorbonne Université, CeLiSo / ALTER
Élise MIGNOT – Sorbonne Université, CeLiSo
Tracey SIMPSON – Université de Pau et des Pays de l'Adour, ALTER

Calendrier

- Date limite de soumission : 30 mars 2019
- Retour des avis du comité scientifique : 15 mai 2019

Langues des communications : français ou anglais

Projet de publication : les contributions écrites retenues par le comité scientifique feront l'objet d'une publication.

Merci d'envoyer votre proposition de communication (500 mots), accompagnée d'une courte notice bio-bibliographique, aux trois membres du comité d'organisation pour le 30 mars 2019. Veuillez indiquer le titre et le(s) nom(s) du/des auteur(e)(s) dans votre mail et joindre le résumé en format texte ou .pdf avec le titre seulement, sans nom d'auteur.

✚ Appel à communication en français

✚ Appel à communication en anglais





climas
Cultures et Littératures des Mondes Anglophones

LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

CELISO
SORBONNE UNIVERSITÉ/LETTRES

UNIVERSITÉ **PARIS 13**

Pléiade

UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 5

PRISMES

EA 4398

U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

CAMPUS
CONDORCET
Paris - Aubervilliers

ALAES

Association des Linguistes Anglicistes
de l'Enseignement Supérieur